

RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

Lendable MSME Fintech Credit Fund II.

Le présent document donne un aperçu de la transaction de FinDev Canada, y compris un résumé des impacts prévus sur le développement et de l'évaluation environnementale et sociale effectuée, des risques recensés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

La présente transaction consiste en un engagement supplémentaire pouvant atteindre 40 millions USD sous forme d'emprunt de premier rang assorti d'une assurance-crédit, accordé par FinDev Canada à Lendable MSME Fintech Credit Fund II (LMFCF II ou le Fonds), faisant suite à un précédent accord de prêt bilatéral de premier rang de 15 millions USD et à une souscription de 7 millions USD à LMFCF II. LMFCF II est un fonds d'emprunt d'une durée de 7 ans dont la taille actuelle s'élève à 255 millions USD. Cette transaction contribue à une croissance économique inclusive et au développement dans les marchés émergents, y compris dans les pays les moins avancés (PMA). Le Fonds fournit des financements par emprunt sur mesure et un renforcement des capacités aux emprunteurs (principalement des entreprises de technologie financière), leur permettant d'élargir leur portée auprès des entreprises et des particuliers mal desservis par les services bancaires traditionnels. Il favorise l'innovation dans le secteur financier pour un accès accru aux capitaux par les entreprises de technologie financière, tout en faisant progresser l'égalité des genres grâce à son engagement au Défi 2X.

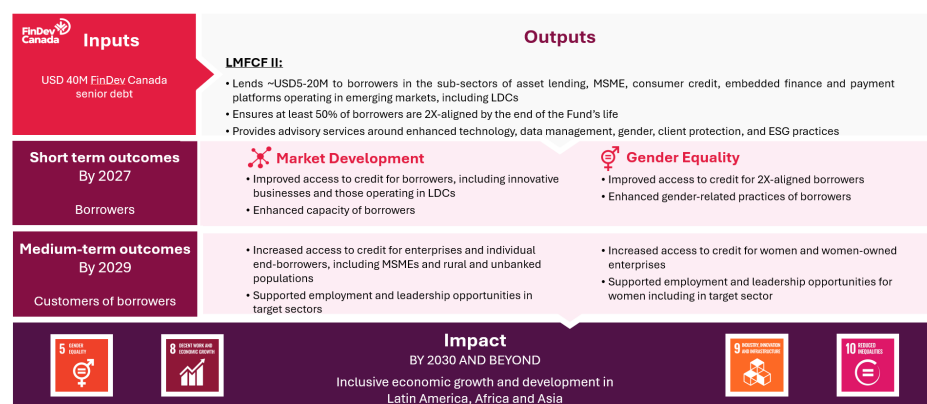
Détails de la transaction

CONTREPARTIE	Lendable MSME Fintech Credit Fund II SCSp, SICAV-RAIF
	Dynolabs Asset Management Limited
	(« Conseiller en investissement »)
DOMICILIATION	Lendable – Royaume-Uni
PAYS DES OPÉRATIONS	Amérique latine, Afrique et région Asie-Pacifique
TERM OF FINANCING	7 ans
SECTEUR	Secteur financier
E&S CATEGORY	FI-3

FINANCING PRODUCT	Emprunt
FINDEV CANADA TRANSACTION AMOUNT	40 M USD
DATE OF TRANSACTION DISCLOSURE	27/02/2026
DATE OF TRANSACTION SIGNING	27/05/2026
DATE OF TRANSACTION SUMMARY PUBLICATION	13/08/2026
2X ALIGNMENT	Oui, selon les critères de l'emploi et du portefeuille.

Résumé des impacts prévus sur le développement

La proposition de valeur de la transaction en matière d'impact sur le développement est de contribuer à une croissance économique inclusive et au développement dans les marchés émergents, y compris dans les PMA. LMFCF II fournit des financements par emprunt sur mesure et un renforcement des capacités aux entreprises de technologie financière, leur permettant d'élargir leur portée auprès des entreprises et des particuliers mal desservis par les services bancaires traditionnels. Il favorise l'innovation dans le secteur financier pour un accès accru aux capitaux par les entreprises de technologie financière, tout en faisant progresser l'égalité des genres grâce à son engagement au Défi 2X. La théorie du changement de l'impact résume la manière dont LMFCF II contribuera aux objectifs d'impact sur le développement de FinDev Canada et aux Objectifs de développement durable (ODD).



DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ

- Améliorer l'accès au financement :** LMFCF II fournira des services d'emprunt et de conseil sur mesure aux emprunteurs, leur permettant d'élargir l'accès financier pour les MPME, les collectivités rurales et les populations non bancarisées, y compris dans les PMA. Les solutions de technologies financières, qui sont plus adaptables que les services bancaires traditionnels, sont très demandées sur les marchés émergents et sont susceptibles de contribuer à combler le déficit de financement des MPME. LMFCF II devrait contribuer à l'inclusion financière et au développement économique local.



- **Accroître l'accès au financement pour les emprunteurs alignés sur les critères du Défi 2X :** LMFCF II vise à garantir qu'au moins 50 % des entreprises de son portefeuille répondent aux critères du Défi 2X d'ici la fin de sa durée. LMFCF II devrait investir dans des entreprises qui favorisent le travail décent et les possibilités d'accès à des postes de direction pour les femmes. La transaction est également alignée sur les critères du Défi 2X au titre du critère de l'emploi, les femmes représentant plus de 40 % du personnel.
- **Améliorer les pratiques des emprunteurs en matière d'égalité des genres :** LMFCF II intégrera des évaluations de genre dans son processus de diligence raisonnable. Cela impliquera de définir des plans d'action pour l'égalité des genres et/ou de fournir un soutien sous forme d'assistance technique (AT) en matière d'égalité des genres.

Résumé de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Les risques E et S associés à cette transaction découlent des différentes entreprises de technologie financière financées par LMFCF II. La majeure partie du portefeuille proposé implique des activités commerciales ayant un impact environnemental minimal, mais comporte des risques sociaux potentiels liés à la protection des clients pour les emprunteurs vulnérables. Ces risques sont de nature diversifiée et nécessitent une évaluation continue par le biais d'un cadre structuré de gestion des risques E et S. LMFCF II est un client existant de FinDev Canada, et le profil de risque E et S pour cette transaction de suivi reste inchangé.

Les risques E et S de cette transaction sont considérés comme limités et continuent d'être atténués par le Système de gestion environnementale et sociale (SGES) du Fonds, aligné sur la Norme de performance 1 de la SFI, et par les politiques d'entreprise en matière de ressources humaines, alignées sur la Norme de performance 2 de la SFI. Les mesures d'atténuation supplémentaires comprennent l'engagement du conseiller en investissement à aligner ses processus de diligence raisonnable sur le parcours de protection des clients (CPP) de CERISE+SPTF et à exiger des emprunteurs qu'ils obtiennent la certification CPP. Les garanties relatives à la confidentialité des données sont également prises en compte par la conformité aux réglementations britanniques sur la protection des données (UK GDPR) et à la politique de sécurité de l'information du conseiller en investissement.

Dans le cadre de la diligence raisonnable, FinDev Canada a confirmé que les informations et les systèmes examinés lors de la première transaction de LMFCF II continuaient d'être mis en œuvre efficacement. Les possibilités d'amélioration précédemment identifiées progressent grâce à l'optimisation des procédures d'évaluation E et S et de protection des clients du conseiller en investissement.

Cet examen a été réalisé conformément à la politique environnementale et sociale de FinDev Canada. Une liste illustrative des principaux documents examinés est présentée ci-dessous :

- Système de gestion environnementale et sociale (SGES) de Lendable Fintech Credit Fund (2021)
- Politique d'investissement responsable de Lendable (2023)
- Manuel de l'employé de Lendable (2023)

Les normes de rendement suivantes de la Société financière internationale (SFI) ont été appliquées dans l'évaluation de FinDev Canada, en plus des exigences du pays hôte et de la note d'interprétation de la SFI sur les intermédiaires financiers :

- Norme de rendement 1 de la SFI : Évaluation et gestion des risques et des impacts environnementaux et sociaux.
- Norme de rendement 2 de la SFI : Main-d'œuvre et conditions de travail.